

Je ne comprends pas du tout l'empressement à vouloir faire adopter ce projet de loi avant la fin de l'année. Peut-être le premier ministre a-t-il fixé une date limite aux ministres de l'Agriculture, du Revenu national et des Finances, exigeant que la loi soit adoptée, un point c'est tout. Bien que je ne voie pas la raison de cette hâte, peut-être le gouvernement envisage-t-il de déclencher des élections et de pouvoir dire qu'il a fait, d'urgence, adopter le projet de loi sur la réforme fiscale. C'est peut-être la raison, mais quand bien même on se placerait dans l'optique gouvernementale, cette façon de faire ne serait pas nécessairement avantageuse puisqu'elle pourrait engendrer une bonne dose de réaction antigouvernementale. Nous avons, au long des années, beaucoup entendu parler de la réforme fiscale et de l'immense portée qu'elle devait avoir. Maintenant que nous sommes saisis de cette mesure excessivement complexe, composée de 595 pages en petits caractères et de centaines d'amendements auxquels viendront probablement s'en ajouter d'autres, il est indéniablement inutile d'en précipiter l'étude en cinq ou six semaines. Il faut que nous l'étudions soigneusement.

• (12.30 p.m.)

Cela dit, il y a une autre chose que le secrétaire parlementaire devrait prendre en ligne de compte. Dans les articles actuellement à l'étude, le gouvernement ne semble pas particulièrement chercher à modifier le concept de base de l'imposition des exploitations et des entreprises agricoles. Il sera très difficile de transmettre les exploitations de père en fils pour que celles-ci restent dans la famille. Il est vrai qu'il sera possible de répartir l'impôt sur plusieurs années, mais si on réduit le capital actif de la société agricole familiale ou de l'exploitation familiale, de graves problèmes se poseront pour la poursuite de l'exploitation. La plupart des fermes sont très à court de capitaux et ce genre de mesure ne leur apportera certainement aucune aide.

Différents députés et certains experts agricoles soutiennent que ces projets d'imposition de l'agriculture auront pour effet non seulement de provoquer un exode rural mais d'empêcher les jeunes de se lancer dans l'agriculture. Ce problème a été soulevé par les députés de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo, de Prince Edward-Hastings, de Kent-Essex et par d'autres qui s'y connaissent, sans parler de différentes organisations agricoles. C'est un problème grave car si ces allégations se confirment, c'est-à-dire que l'agriculture cessera d'être une industrie de base au Canada, ce qu'elle est encore, elle deviendra une activité très secondaire si elle ne disparaît pas purement et simplement.

J'ai remarqué que le gouvernement est presque frappé de panique lorsque certaines allégations sont faites au sujet de notre environnement. Si quelqu'un déclare que nous sommes en train de polluer notre eau et que dans cinq ans il n'y aura plus d'eau potable au Canada, le gouvernement s'affole littéralement et se donne un mal fou pour vérifier la véracité de cette affirmation. Je ne m'oppose pas à ce que le gouvernement le fasse, mais, quand il décide d'étudier certaines de ces questions, il devient très sélectif. Le gouvernement ne tarde pas à agir sur des questions qui émeuvent le public comme l'empoisonnement par les insecticides qui mettent en danger la vie des gens ou la faune. Le gouvernement étudie ces

[M. Nesbitt.]

questions même quand de telles affirmations se révèlent inexacts après plus ample étude, comme cela semble être le cas avec le DDT. Toutefois, dans le cas présent où des gens très compétents soutiennent que les propositions actuelles feront disparaître l'exploitation agricole, le gouvernement ne semble pas empressé de les écouter, d'entendre les plaintes ou de déférer les articles de la mesure fiscale à un comité pour qu'il les étudie plus à fond.

Il me semble que, si certaines personnes compétentes et sérieuses affirment que l'industrie de base de notre pays disparaîtra, on devrait les écouter attentivement. Il ne fait aucun doute que certaines des affirmations sont assez étranges, voire même bizarres. Je suis certain que certaines le sont, mais, par contre, certains conseils sont judicieux et bien fondés, et je crois que le gouvernement ferait bien d'en tenir compte avant d'agir avec autant d'empressement et sans raison, comme tous peuvent s'en rendre compte.

Le gouvernement devrait étudier toutes les données présentées à la Chambre et nous devrions entendre des experts sur les raisons de faire des changements fiscaux. Nous ne voulons pas faire disparaître l'industrie agricole. Nous ne voulons pas dépendre des aliments importés. Imaginez la situation si, dans cinq ou dix ans, le Canada devait devenir importateur d'aliments comme le beurre ou le lait. J'en déduis de ce qu'a dit le ministre de l'Agriculture l'autre jour que nous devons importer du beurre et des produits laitiers avant la fin de l'année parce que nous sommes aux prises avec une pénurie. C'est un point que nous devrions étudier très attentivement. Nous devrions étudier les implications sociales, notre commerce international, nos relations avec les États-Unis et bon nombre d'autres aspects qui se rattachent à cette question. Nous devrions donc procéder à une étude approfondie.

J'ai parlé de ces questions de façon générale, mais je les reprendrai plus tard. Toutefois, je suis heureux d'apprendre que le secrétaire parlementaire a reporté l'article 29 et j'espère qu'il se servira de son influence pour faire renvoyer l'article traitant du troupeau de base au comité de l'agriculture. J'espère également qu'on pourra le faire pour d'autres articles. Comme je l'ai déjà dit, bon nombre de problèmes sont très importants pour l'avenir de l'agriculture au Canada et je ne vois aucune raison d'adopter ces quatre articles à la hâte sans les avoir étudiés à fond alors qu'ils ont été de toute évidence rédigés par des gens qui ne connaissaient rien à l'exploitation agricole ni à l'agriculture.

M. Burton: J'ai écouté avec satisfaction la déclaration qu'a faite tout à l'heure le secrétaire parlementaire, alors qu'il s'est engagé à reporter l'article 29, relatif au troupeau de base, de la loi de l'impôt sur le revenu et j'espère que le délai permettra de trouver une solution satisfaisante au problème. Le secrétaire parlementaire est au courant de certaines propositions émanant de notre parti et du fait que nous avons insisté pour que le gouvernement modifie son attitude sur le sujet. Contrairement à l'impression qu'a essayé de donner le député de Crowfoot tout à l'heure, alors que je me suis absenté de la Chambre pendant quelques instants, les députés de mon parti ont été très actifs en la matière. Je le dis sans vouloir d'aucune façon minimiser les efforts de certains de ses collègues, ni les siens, dans ce domaine.